

Pilule sous influence ? Facteurs et biais influençant la prescription de la méthode de contraception

Elisa Perret, Katarina Protic, Assim Sahin, Marco Silva Alves, Anne-Sophie Simons

Introduction

La pilule contraceptive est de nos jours la deuxième méthode de contraception la plus utilisée en Suisse après le préservatif (1). Pour comprendre cet entrain malgré les différentes controverses à son sujet, nous nous sommes demandé quels sont les facteurs principaux influençant la prescription de la pilule contraceptive et comment les industries pharmaceutiques contribuent à cette influence. Existe-t-il un potentiel conflit d'intérêt lié à la prescription de la pilule contraceptive ? Nous avons exploré cette dernière question en considérant que les intérêts peuvent être convergents et qu'il n'existe pas forcément de conflit entre les acteurs concernés. Néanmoins, le médecin, qui est le prescripteur principal de la pilule, se trouve à l'interface entre les industries pharmaceutiques et les patientes (2) et peut donc être la cible du marketing pharmaceutique. Lors de la revue de littérature, nous avons relevé que le profit fait par les industries pharmaceutiques aux Etats-Unis est davantage réinvesti dans la promotion et dans le marketing de leurs produits que dans la recherche (2). La littérature actuelle est relativement restreinte en ce qui concerne la pilule contraceptive. Nous avons trouvé beaucoup d'articles sur la prescription des méthodes de contraception et les influences sur les patientes et les médecins prescripteurs mais le rôle des industries pharmaceutiques est très peu abordé.

Méthode

L'objectif principal de ce travail a été d'identifier les influences qui agissent sur la prescription de la pilule contraceptive. Nous nous sommes focalisés principalement sur l'impact des industries pharmaceutiques. L'enjeu était d'abord d'explorer la perception des différents acteurs concernés par rapport à cet impact, puis de décrire comment il est exercé et s'il dénote un conflit d'intérêt. Notre travail a été guidé par une revue de littérature suivie par douze entretiens individuels semi-structurés enregistrés. Nous avons interrogé une représentante pharmaceutique, une pharmacienne, des gynécologues, un médecin de famille, un gynécologue retraité, un pharmacologue, une sociologue, une historienne, des représentants du centre vaudois de référence en santé sexuelle (PROFA) et un porte-parole de la Fédération des patients. Les thèmes abordés lors des entretiens étaient : les facteurs influençant le choix de la méthode de contraception, le rôle des industries pharmaceutiques parmi ces facteurs, la perception ou non de ces influences et les méthodes marketing utilisées. Les données ont été analysées de façon qualitative.

Résultats

À l'issue de nos entretiens, nous constatons que différents facteurs influençant la prescription de la méthode de contraception, plus précisément de la pilule contraceptive, coexistent. Ces derniers touchent tous les acteurs concernés, notamment les patientes, les médecins et les pharmaciens. Les facteurs influençant le choix de la méthode de contraception chez la femme qui ont majoritairement été évoqués lors des entretiens sont la phase de vie de la femme ainsi que la régulation du cycle et l'acné en tant qu'indications secondaires. En second plan, l'influence de l'entourage et l'aspect financier ont été mentionnés par nos interlocuteurs. Selon nos participants, la prescription de la pilule contraceptive par les médecins était particulièrement influencée par l'anamnèse personnelle et familiale ainsi que les risques cardiovasculaires de la patiente. La santé mentale était un élément soulevé par une partie des personnes interrogées. La plupart des intervenants ont reconnu un rôle des industries pharmaceutiques dans l'influence de la prescription de la pilule contraceptive mais les avis sur son importance étaient hétérogènes. Toutefois, ils ont également mentionné que ce potentiel conflit d'intérêt n'est pas forcément source de problèmes tant qu'il y a de la transparence. Selon la représentante pharmaceutique et les médecins, le marché de la pilule n'est que peu rentable. Comme les pilules se ressemblent dans la majorité, le marketing vise surtout à faire choisir une pilule plutôt qu'une autre mais n'incite que peu les médecins à prescrire la pilule contraceptive. De plus, la prescription de la pilule contraceptive est majoritairement basée sur une demande de la patiente selon les gynécologues. Tous ont mentionné que la santé de la patiente primait sur le profit et qu'elle devait être l'intérêt primaire du médecin. La majorité a relevé que depuis une dizaine d'années, les méthodes de marketing, telles que la publicité lors des congrès médicaux et les visites des représentants

pharmaceutiques, ont évolué en devenant moins agressives. L'impact de ces méthodes marketing est perçu davantage dans le secteur privé que dans le milieu hospitalier selon les participants. Les intervenants ont insisté sur l'apport positif de la publicité faite par les industries pharmaceutiques car elle permet de faire connaître les produits et de maintenir les médecins informés. Ils ont également souligné que c'est grâce aux industries pharmaceutiques que nous avons les traitements miraculeux d'aujourd'hui. Les désavantages de cette publicité comme les fausses promesses ou la transmission d'informations erronées ont été mentionnés en moindre mesure. Ces inconvénients soulignent le rôle essentiel de la publicité et le potentiel biais que cela peut introduire dans le choix du produit thérapeutique. Lorsque nous avons abordé la thématique des perspectives d'amélioration, l'importance de la formation de base et continue du côté des médecins ainsi que des représentants pharmaceutiques a été fréquemment mentionnée. Selon nos interlocuteurs, le respect mutuel est le fondement d'une relation productive entre les deux acteurs concernés. Le conseiller national avec lequel nous avons échangé soutient la nécessité d'intégrer une loi impliquant une obligation légale du médecin d'annoncer ses relations d'intérêts.

Discussion

Nos résultats démontrent qu'il existe véritablement différentes influences sur la prescription de la pilule contraceptive. Selon nos interlocuteurs, les industries pharmaceutiques y jouent un rôle, mais celui-ci est non déterminant. Contrairement à nos attentes initiales, la pilule ne semble pas être une bonne cible pour les industries pharmaceutiques, son marché n'étant que peu rentable. À ce stade, nous pouvons formuler une hypothèse suggérant que l'influence des autres facteurs est plus importante que celle des industries pharmaceutiques, dans le cas de la prescription de la pilule contraceptive. Néanmoins, il est important de souligner que nos résultats ne reflètent qu'en partie la réalité étant donné qu'ils sont basés sur la perception subjective de nos participants, qui de plus, n'étaient pas nombreux. Selon la littérature et le pharmacologue interrogé, certains domaines comme la psychiatrie et l'oncologie sont plus visés par le marketing des industries pharmaceutiques. La contraception ne faisant pas partie de ces domaines, ceci vient conforter le fait que la pilule contraceptive n'est que peu intéressante pour les industries pharmaceutiques (2).

Tous nos interlocuteurs, y compris la représentante pharmaceutique, ont insisté sur le fait que l'intérêt primaire devait être la santé de la patiente ce qui contredit l'article de Schetky D. (2) qui souligne que l'industrie pharmaceutique a pour intérêt principal de faire du profit. Selon le même article, nous pouvons parler d'un conflit d'intérêt dans le cas où le jugement concernant un intérêt primaire tend à être influencé par un intérêt secondaire (2). L'influence des industries pharmaceutiques sur la prescription de la pilule contraceptive étant bien présente mais non déterminante, nous pouvons parler d'un potentiel conflit d'intérêt entre médecins et industries pharmaceutiques. Le médecin se trouve à l'interface entre les industries pharmaceutiques et les patientes (2) et donc sa capacité à voir au-delà du message publicitaire est essentielle.

Dans le futur, il semble important de renforcer la législation à ce sujet comme l'a mentionné le conseiller national. Effectivement, il existe déjà des directives pour la collaboration entre le corps médical et l'industrie pharmaceutique qui sont entrées dans le code de déontologie de la FMH et sont devenues des normes professionnelles mais elles n'ont toutefois pas le caractère de réglementation étatique (3). Ceci permettrait alors plus de transparence, point crucial retrouvé à la fois dans la littérature et dans nos entretiens. Cette législation doit être inhérente aux compétences personnelles du médecin. Pour cela, il faudrait développer une formation pour les professionnels de la santé afin de les sensibiliser aux différentes influences qui peuvent impacter leur pratique et les encourager à une communication ouverte et équilibrée avec leurs patients. En effet, nous restons tous humains et donc inévitablement sensibles à diverses influences.

Mots clés

Pilule contraceptive, influences, prescription, industries pharmaceutiques, conflit d'intérêt

Références

1. Office fédéral de la statistique. (2021). Communiqué de presse. Enquête suisse sur la santé 1992-2017 : la contraception en Suisse. Contraception : les femmes se détournent de la pilule. (Suisse) <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/sgb.assetdetail.15844488.html>
2. Schetky D. (2008). Conflicts of Interest Between Physicians and the Pharmaceutical Industry and Special Interest Groups. (États-Unis d'Amérique) <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1056499307000752?via%3Dihub>
3. Rossi, A. Un cadre complexe et pas toujours contraignant. Courrier du médecin vaudois. Février 2021:4.

Pilule sous influence ?

Facteurs et biais influençant la prescription de la méthode de contraception

Elisa Perret, Katarina Protic, Assim Sahin, Marco Silva Alves, Anne-Sophie Simons

SUN → MON → TUE → WED → THU → FRI → SAT → SUN → MON → TUE → WED → THU → FRI → SAT → SUN → MON → TUE → WED → THU → FRI → SAT → SUN

Introduction

La pilule contraceptive est, de nos jours, la deuxième **méthode de contraception** la plus utilisée en Suisse après le préservatif (1). Patientes, médecins, industries, tous peuvent avoir un impact dans le choix d'un médicament et diverses **influences** coexistent entre ces différents acteurs (2).

Des montants considérables sont investis par les industries pharmaceutiques dans la **promotion** de leurs produits plutôt que dans la recherche (3).

Le médecin prescripteur se trouve à **l'interface** entre les industries pharmaceutiques et les patientes (3) → il peut donc être la cible du **marketing pharmaceutique**.

Pour la patiente comme pour le médecin, la prise de décision ne semble pas être complètement indépendante de toute influence...

« Montants records versés par les pharmas aux médecins et organisations de santé suisses »
– Le Temps (4)

Résultats

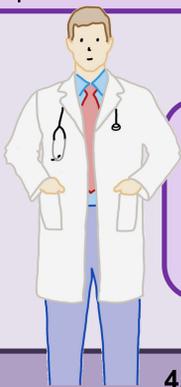
1. Facteurs influençant le choix de la méthode de contraception chez la femme

- Phase de vie
- Indications secondaires (par ex. régulation du cycle et acné)
- Influence de l'entourage
- Aspect financier



2. Facteurs influençant la prescription de la pilule contraceptive par les médecins

- Anamnèse personnelle et familiale
- Risques cardio-vasculaires
- Santé mentale
- Industries pharmaceutiques



4. Perspectives d'amélioration

- **Formation** de base et continue des médecins et des représentants pharmaceutiques
- **Respect** mutuel entre les médecins et l'industrie pharmaceutique → permet une relation productive
- Application d'une **loi** qui implique une obligation légale du médecin d'annoncer ses relations d'intérêt → vise à augmenter la **transparence**

Discussion et conclusion

- Différentes influences sur la prescription de la pilule contraceptive existent MAIS rôle non déterminant des industries pharmaceutiques → **Questionnement** : y aurait-il une influence plus subtile des industries pharmaceutiques que les participants ne saisissent pas ?
- Selon la littérature et les participants : pilule contraceptive ≠ bonne cible pour les industries pharmaceutiques car faible rendement → **Hypothèse** : en ce qui concerne la pilule, l'influence des facteurs autres que les industries pharmaceutiques est plus importante
- Pour tous, l'intérêt primaire est la santé de la patiente ≠ littérature (2) qui dit que l'intérêt primaire des industries pharmaceutiques est de faire du profit
- Selon la littérature il y a un conflit d'intérêt lorsqu'un jugement concernant un intérêt primaire tend à être influencé par un intérêt secondaire (2) → **Hypothèse** : il existe un conflit d'intérêt entre médecin et industries pharmaceutiques puisque l'influence des industries est présente bien que non déterminante

Suggestions

- Renforcements dans la **législation des interactions** entre le corps médical et les industries pharmaceutiques → permet plus de transparence
- Amélioration des **compétences personnelles** du médecin par des **formations** visant à sensibiliser les médecins aux différentes influences et à permettre une meilleure communication avec les patientes

Commentaire :

Lorsque nous avons contacté des industries pharmaceutiques et de marketing, notre demande a été déclinée ou est restée sans réponse par une dizaine d'institutions...

Limitation des résultats

- Résultats reflétant peu la réalité car basés sur la perception subjective des participants et petit échantillon

Objectifs

- **Objectif primaire** : identification des **facteurs influençant** le choix de la **méthode de contraception**, plus précisément de la pilule contraceptive et comment les **industries pharmaceutiques** y contribuent
- **Objectif secondaire** : identification d'un potentiel **conflit d'intérêt** lié à la prescription de la pilule contraceptive

Méthode

- Étude qualitative
- Revue de littérature scientifique et de littérature grise
- Douze entretiens semi-structurés et enregistrés avec : une représentante pharmaceutique, une pharmacienne, un pharmacologue, un médecin généraliste, des gynécologues en activité et à la retraite, une sociologue, une historienne, un représentant de la Fédération des patients et deux représentants de PROFA
- **Thèmes abordés** : facteurs influençant le choix de la méthode de contraception, rôle des industries pharmaceutiques, perception ou non des influences, méthodes marketing utilisées

3. Rôle des industries pharmaceutiques sur la prescription de la pilule contraceptive

Existence d'une influence ?

- Reconnaissance ou non d'une influence des industries pharmaceutiques et avis hétérogènes quant à l'importance de celle-ci :

« Je ne crois pas qu'il y ait de rôle des industries pharmaceutiques dans le choix de la méthode de contraception »
- Gynéco 1

« Évidemment qu'il existe une influence car la majorité des pilules se ressemblent et il faut bien en choisir une plutôt qu'une autre » - Gynéco 2



- Pour tous : conflit d'intérêt ≠ source de problèmes tant qu'il y a de la **transparence**

Marché de la pilule contraceptive

- Selon la représentante pharmaceutique : « le marché de la pilule contraceptive n'est que **peu rentable** »
- Ressemblance des pilules : la publicité vise donc surtout à choisir une pilule plutôt qu'une autre mais n'incite que peu le médecin à prescrire cette méthode de contraception
- Selon les gynécologues : la prescription de la pilule est majoritairement basée sur une **demande** de la patiente
- Santé de la patiente = priorité absolue pour tous et doit primer sur le profit

Impact de la publicité

- Méthodes de marketing :
 - **Moins agressives** depuis une décennie
 - Publicité lors de congrès médicaux
 - Visites de représentants pharmaceutiques
 - Impact de ces méthodes sur milieu privé > milieu hospitalier

Avantages :

- Faire connaître les produits et informer les médecins
- Existence des traitements miraculeux actuels

Inconvénients :

- ⚠ Fausses promesses et informations erronées possibles
- Soulignent le rôle essentiel de la publicité et le potentiel biais dans le choix du produit



Références et remerciements

1. Office fédéral de la statistique. (2021). Communiqué de presse. Enquête suisse sur la santé 1992-2017 : la contraception en Suisse. Contraception : les femmes se détournent de la pilule. (Suisse). Disponible sur : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/sqb.assetdetail.15844488.html>
2. Schetky D. (2008). Conflicts of Interest Between Physicians and the Pharmaceutical Industry and Special Interest Groups. (États-Unis d'Amérique). Disponible sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1056499307000752?via%3Dihub>
3. Rossi, A. Un cadre complexe et pas toujours contraignant. Courrier du médecin vaudois. Février 2021:4.
4. Hostettler O. Montants record versés par les pharmas aux médecins et organisations de santé suisses. Disponible sur : <https://www.letemps.ch/sciences/sante/montants-record-verses-pharmas-aux-medecins-organisations-sante-suisses>

Nous remercions tous les participants de notre étude, notre tutrice Anca-Cristina Sterie pour son aide ainsi que tout le comité d'organisation de l'IMCO.

Contacts : elisa.perret@unil.ch ; katarina.protic@unil.ch ; assim.sahin@unil.ch ; marco.silvaalves@unil.ch ; anne-sophie.simons@unil.ch